

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



MUNICIPALITÉ DE
Saint-Boniface
Chaleureuse de nature

Pour diffusion immédiate

Dossier des gymnases de l'école Sainte-Marie

Des avancées significatives pour la communauté de Saint-Boniface

Saint-Boniface, le 1er juin 2026 – À la suite d'une rencontre tenue vendredi matin avec des représentants du cabinet de la ministre de l'Éducation, le député de Maskinongé Simon Allaire, des représentants de la Municipalité de Saint-Boniface, la Municipalité souhaite informer la population des avancées réalisées dans le dossier des gymnases de l'école Sainte-Marie.

Depuis le début du dossier, la Municipalité appuie la rénovation de l'école Sainte-Marie tout en cherchant des solutions permettant de préserver les infrastructures sportives utilisées par les élèves et la communauté. Les démarches réalisées au cours des derniers mois ont permis d'obtenir plusieurs engagements importants.

Le cabinet de la ministre a indiqué qu'au moins 50 % du gymnase construit en 1999 sera maintenu dans le cadre du projet et intégré à la future salle de psychomotricité. Cette portion conserverait la hauteur libre ainsi que les caractéristiques permettant la poursuite de plusieurs activités sportives, récréatives et communautaires. La Municipalité analysera les plans détaillés dès leur réception afin de confirmer l'ensemble des aménagements prévus.

De plus, le gymnase construit en 2019 sera équipé d'un système de séparation par rideau, financé par le ministère de l'Éducation, permettant la création de deux plateaux sportifs distincts lorsque nécessaire.

Concrètement, ces aménagements permettront de maintenir trois plateaux d'activités plutôt que de perdre complètement la capacité sportive associée au gymnase de 1999. Cette solution représente un compromis important qui répond à plusieurs préoccupations exprimées par les citoyens, les organismes et les utilisateurs des installations. Elle permet également de maintenir des espaces essentiels à la pratique du sport et de l'activité physique pour les élèves d'aujourd'hui et les générations futures.

La rencontre a également permis d'obtenir l'engagement du ministère de l'Éducation de maintenir le protocole d'entente historique de 1999 entre la municipalité de Saint-Boniface et le Centre de services scolaire de l'Énergie. Les modalités de mise à jour de cette entente devront maintenant être convenues entre les parties afin qu'elle reflète la nouvelle réalité des installations et les besoins actuels de la communauté. Cette reconduction constitue un élément majeur du dossier, puisqu'elle assure la poursuite du partenariat entre les parties et le maintien de l'accès communautaire aux installations sportives.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



MUNICIPALITÉ DE
Saint-Boniface
Chaleureuse de nature

Par ailleurs, la Municipalité recevra les plans révisés du projet afin d'analyser plus en détail les aménagements prévus. Des discussions se poursuivront également concernant l'échéancier des travaux et les impacts potentiels sur les activités scolaires, sportives et communautaires durant la période de réalisation du projet.

« Nous aurions souhaité que cette rencontre ait lieu avant l'annonce de la direction de l'école destinée aux parents des élèves le 27 mai, qui faisait état du lancement des travaux du projet. Cela dit, nous ressortons avec des avancées importantes pour notre communauté. La reconduction du protocole d'entente de 1999, le maintien de l'accès communautaire aux installations et la conservation d'une partie du gymnase de 1999 et l'ajout d'un rideau séparateur entièrement aux frais du Ministère constituent des gains significatifs. Les membres du Comité citoyens, particulièrement M. François Riopel, fondateur du Comité et qui s'est investi avec nous depuis les débuts, ainsi que tous les citoyens de Saint-Boniface, parents, bénévoles qui ont contribué à faire avancer ce dossier. », souligne le maire Alain Gélinas.

La Municipalité tient à remercier, le député Simon Allaire ainsi que l'ensemble des partenaires qui ont contribué aux démarches réalisées au cours des derniers mois.

Bien que le projet ne corresponde pas entièrement au scénario privilégié par la Municipalité et le comité citoyen, les engagements obtenus représentent un compromis acceptable permettant de préserver une partie importante des infrastructures sportives tout en assurant la réalisation du projet de rénovation de l'école Sainte-Marie, un investissement majeur à Saint-Boniface.

D'autres informations suivront au cours des prochaines semaines lorsque les documents officiels et les plans détaillés auront été reçus et analysés.

-30 -

Source :

Municipalité de Saint-Boniface

Patrick Richard

Directeur des loisirs, des communications et de la vie communautaire

819-535-3811

dirloisirs@saint-bo.ca